

vivre à chabreloche



année 2016

infos municipales n°29



« Tout ce qui augmente la liberté augmente la responsabilité. »

Victor Hugo

Le mot du maire

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je présente à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour l'année 2017.

Année qui verra deux gros chantiers pour dynamiser et moderniser notre commune : notre groupe scolaire date des années 1930 et nous avons décidé de le mettre à l'heure du XXIème siècle en réalisant d'importants travaux d'économie d'énergie qui entraîneront une remise à neuf complète des salles de classe : isolation (doublage des murs, abaissement des plafonds, changement des huisseries), désamiantage, nouvelle chaufferie aux granulés de bois, réfection de l'électricité, des sols, des peintures, mise aux normes d'accessibilité. Ce chantier qui débutera au début de l'été sera conçu et mené pour gêner le moins possible le travail des enseignants et des enfants. De meilleures conditions de travail et un plus grand confort leur seront ainsi offerts dès la fin des travaux, et la facture énergétique de la commune s'en trouvera allégée.

Autre chantier qui devrait démarrer sous peu après de longs préliminaires administratifs : celui de la station-service intercommunale que nous espérons voir fonctionner dès le début du printemps.

Vous n'ignorez pas que 2017 sera une année électorale. J'espère que chacune et chacun se mobilisera pour défendre les valeurs de la France.

Vous trouverez dans ce bulletin le résumé du travail des commissions du conseil municipal qui œuvrent à rendre notre commune vivante et agréable à vivre. Nous faisons le maximum dans la mesure de nos moyens. Nous avons entrepris un gros travail pour améliorer la qualité de l'eau. Nous soutenons les associations, la vie culturelle, avec une nouvelle équipe dynamique à la bibliothèque municipale. Je remercie toutes celles et tous ceux qui participent à la vie et à l'animation de notre commune.

Je vous renouvelle l'assurance de mon dévouement,

Sincèrement, Christian Genest, maire

Sommaire

- P. 2 : Le mot du maire
- P. 3 : La mairie à votre service
- P 4 à 10 : Les élus vous informent
- P. 11 : Tarifs municipaux
- P. 12 et 13 : Les finances de la commune
- P. 14 et 15 : Etat-civil
- P. 16 et 17 : L'école
- P. 18 : Portrait : Lucette
- P. 19 : Portrait : Fernande
- P. 20 : Marcellin Rigaudias
- P. 21 : Souvenirs
- P. 22 et 23 : Vie de la commune
- P. 24 et 25 : Histoire locale
- P. 26 à 35 : Les associations
- P. 36 à 38 : Calendriers des collectes SBA
- P. 39 : Fêtes de villages
- P. 40 : La Saint-Jean 2016

Merci à tous les collaborateurs de ce numéro, élus, agents, enseignantes, responsables d'associations, M. Faye, familles pour les photos.

Responsable de la publication :

Christian Genest

Mise en page : Mireille Carton

Crédit photographique :

Mireille Carton, Didier Thérias

Imprimerie : LE POINT-THIERS 
04 73 80 48 97 - LePoint-Thiers@wanadoo.fr

La mairie à votre service



Téléphone : 04 73 94 20 49
Fax : 04 73 94 28 60
15, rue de Lyon 63 250 Chabreloche
mail : mairie.chabreloche@wanadoo.fr
Site : <http://www.chabreloche.com>

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 8h30-12h/13h30-18h
Mardi : 13h30-18h
Mercredi : 13h30-18h
Jeudi : 13h30-18h
Vendredi : 8h30-12h/13h30-17h

LA POSTE

Du Lundi au Vendredi :
8h45-12h/14h-16h45
Samedi : 8h45-12h
Relevé du courrier dans la boîte :
jusqu'à 15h30 et 12h le samedi

Quelques numéros utiles

Pharmacie
Bourdelle-Seychal : 04 73 94 20 22
Cabinet dentaire
Mme DUMOUSSET : 04 73 94 20 72
Infirmières :
Mme PARRAIN : 04 73 94 27 63
Mme COUDERT : 06 26 51 46 30
Mme ROSE : 04 73 94 28 94
Mme CUBIZOLLES : 06 59 48 52 27
Médecin : **M. MOISA** : 04 73 94 43 08
Pédicure-podologue :
Mme DESSEIGNE : 04 77 65 04 92
Masseurs-Kinésithérapeutes :
Mme MARAFICO : 06 23 99 56 69
Mme MANCEAU : 06 75 69 14 90
Ecole Publique : 04 73 94 22 71
Maison de Retraite :
(résidence Chandalon) : 04 73 94 49 35
Taxi Vincent : 04 73 94 40 58

Bibliothèque municipale

23, rue de Clermont
Tél : 04 73 94 99 30

Mercredi 14h30-16h30
Vendredi 16h30-18h
sauf vacances scolaires
Samedi 10h30-12h

AUTRES SERVICES

La Poste : (particuliers) : 3631
Sous-Préfecture : 04 73 80 80 80
Perception Thiers : 04 73 80 62 66
Hôtel des Impôts (Thiers) : 04 73 51 06 78
SBA (Syndicat du Bois de l'Aumône) : 04 73 64 74 44
Déchetterie Saint-Rémy/Durolle : 04 73 80 12 11
CCMT (Communauté de Communes) : 04 73 51 89 93
DDT (Equipement Thiers) : 04 73 51 79 80
Gendarmerie (Thiers) : 04 73 80 72 11
Conseil Général division des routes : 04 73 73 48 21

Permanences

Assistante sociale du Conseil départemental: (RSA, APA ...)
le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 13h30 à 16h (sur RV au 04 73 80 86 40)

Plan d'eau : table de ping-pong : 1 462.80€

Réfection de l'enduit du mur mitoyen à la station-service : 6016.80 € TTC

Mise en route du programme d'agrandissement du cimetière : 30 282.48 € TTC (devis)

Lancement du projet de rénovation énergétique du groupe scolaire :

- Travaux avant projet sommaire : estimation 407 493.50€ HT (488 896.20€ TTC)

- maîtrise d'œuvre : 39 316.96€ HT (47 180.35€ TTC) (réévaluée à cette phase)

Remplacement des baignoires par des cabines de douche dans deux appartements : 7 042.20€ TTC (TVA non récupérable)

Remplacement du chauffe-eau des vestiaires du foot : 4 793.04€ TTC

Voirie (total 102 367.20€ TTC)

Goudronnage fin montée du Seitol : 31 606.80€ TTC (financé par la CCMT)

Goudronnage rue du Renard : 37 932.00€ TTC (financé par la CCMT)

Goudronnage route de Combre : 14 395.20€ TTC (financé par la CCMT)

Goudronnage limite de commune Combre : 5 664.00€ TTC (financé par la commune)

Goudronnage chemin de la Croix-du-Poyet à Mardan 12 769.20€ TTC (financé par la CCMT)



Travaux de voirie montée du Seitol

Eau

Commande d'appareillages pour la chloration de l'eau : 15 203.74€ TTC (devis)

Nettoyage des châteaux d'eau : 3000.00€ TTC

Remise en état du château d'eau de Bonjean et du captage de Mont Lune : 9642.40 € (devis)

Matériel : Barnum pour manifestations : 732.75€ TTC

Alain GRANADOS, Responsable Commission des Travaux



Station-service de Chabreloche, un grand chantier... administratif !

La durée des travaux de construction de la station-service de Chabreloche a été fixée par le prestataire à huit semaines. Cependant, du fait de la nature du projet qui qualifie celui-ci en "installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE)", l'obtention du permis de construire de la station-service de Chabreloche s'avère être un chantier beaucoup plus long que nous ne l'avions imaginé...

Voici la chronologie du projet: **Décembre 2015**- adoption du projet par le conseil communautaire, **Mars 2016**- acquisition du terrain et des bâtiments de l'ancienne station Berthin et lancement de l'appel d'offre pour trouver le constructeur, **Mai 2016**- choix du prestataire (société PETROGEST) par le conseil communautaire, **Juin 2016**- la DDT demande une modification du Plan local d'urbanisme (PLU), **Juillet 2016** - instruction du dossier de modification du PLU, **Août 2016** - mise à disposition du public du dossier de modification du PLU, **Septembre 2016** - approbation de la modification du PLU, démolition des bâtiments de l'ancienne station et constitution du dossier de permis de construire, **23 septembre 2016**- dépôt du permis de construire.

Actuellement, nous attendons l'examen du dossier de permis de construire par les commissions de sécurité et d'accessibilité. Lorsque vous lirez cet article, nous espérons que les travaux de construction seront sur le point de démarrer, voire avec un peu d'optimisme qu'ils auront démarré !

Jean-Pierre DUBOST, 1er adjoint

THIERS DORE ET MONTAGNE :

la nouvelle intercommunalité

Au 1er janvier 2017, en application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise (CCMT) a fusionné avec les communautés de communes de "Thiers Communauté", "Entre Allier et Bois Noirs" et "Pays de Courpière". Ce nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) porte le nom de Thiers Dore et Montagne (TDM).

TDM est composé de 30 communes (voir carte ci-contre) pour une population de 37000 habitants. TDM est doté d'un conseil communautaire composé de 58 délégués titulaires et 22 conseillers suppléants, la répartition des titulaires est la suivante : Thiers 17, Courpière 6, Puy-Guillaume 3, Paslières 2, Escoutoux 2, St Rémy-sur-Durolle 2, La Monnerie-le-Montel 2, Celles-sur-Durolle 2, les autres communes ont un seul délégué titulaire. A Chabreloche, lors du conseil municipal de décembre, Jean-Pierre Dubost a été élu délégué titulaire et Christian Genest délégué suppléant.

Jean-Pierre Dubost, 1er adjoint



Commission des associations



La fête de Saint-Jean 2016, organisée par la commission associations et par les associations de la commune, a été l'occasion de profiter d'un week-end festif. Vous avez pu notamment apprécier un gala de danse de grande qualité présenté par les danseuses et danseurs de l'association de danse de Chabreloche ; le feu d'artifice a enflammé notre plan d'eau et la troupe des freestyle'air a offert un spectacle spectaculaire de vélos et de trottinettes.

La commission travaille actuellement à l'organisation de la Saint-Jean 2017. Néanmoins, les personnes désirant relancer le comité des fêtes restent bien sûr les bienvenues.

Dans le but d'aider les associations à maintenir ou à développer des manifestations sur notre commune et ceci dans un contexte de plus en plus compliqué, il a été décidé de la gratuité, une fois par an, de la Salle Fernand-Bernard pour toutes les associations de la commune.

Julien BRETON, conseiller

Groupes de travail



Appel d'offre pour les travaux du groupe scolaire



Fleurissement du bourg

La bibliothèque municipale

Petit déjeuner

littéraire

L'association **Les Amis de la Bibliothèque de Chabreloche** a tenu son AG début septembre. Le bureau a été renouvelé :

Président : Alain Granados ; Vices-présidentes : Mireille Carton, Michèle Pasquet ; Secrétaire : Isabelle Perrin ; Secrétaire-adjointe : Monique Goutey ; Trésorières : Eliane Ponson, Fabienne Gameiro

Bénévoles : Claudine Soanen, Véronique Gendreau

Les horaires :

Mercredi 14h30/16h30

Vendredi 16h30/18h dans le cadre de l'aide aux devoirs

Au revoir à Gisèle

Samedi 10h30/12h

Faure qui a cessé ses fonctions de bénévole

En 2015/2016, le nombre d'adhérents est passé à 45.

Entre mars et septembre, 500 documents ont été prêtés, ce qui représente environ 18 livres par semaine. La bibliothèque renferme environ 1100 livres pour adultes et 600 livres pour enfants et adolescents, des livres peuvent être également commandés à la médiathèque départementale.

Des animations ont été proposées pour faire découvrir les livres, la lecture et la bibliothèque, une lecture en mars, un jeu pour les enfants pour la fête de la Saint-Jean.

Rallye-jeu



Comité Communal d'Action Sociale

Fête des Aînés du 27 Novembre 2016

Pour la 2ème année consécutive, nous avons organisé la fête des seniors. Ce repas musical était offert pour les Chabrelochoises et Chabrelochois ayant eu 65 ans cette année. Ce fut un réel succès, un moment de partage pour les 80 personnes visiblement heureuses de se retrouver en bonne compagnie et dans une ambiance quelque peu rajeunie. En effet, suite à



une décision du conseil municipal, les colis ne sont offerts qu'à partir de 70 ans révolus, ce qui a sans doute décidé certains à se joindre à nous.



Eliane et Sylvie, nos deux cantinières, nous avaient concocté un excellent repas, aidées dans le service par les conseillers. L'animation musicale « Valérie et Julien » chargée de distraire nos convives a fait danser et chanter ce public enthousiaste et ce jusqu'à 18 h. Venez plus nombreux l'année prochaine nous rejoindre et vous amuser à cette journée festive qui vous est dédiée.

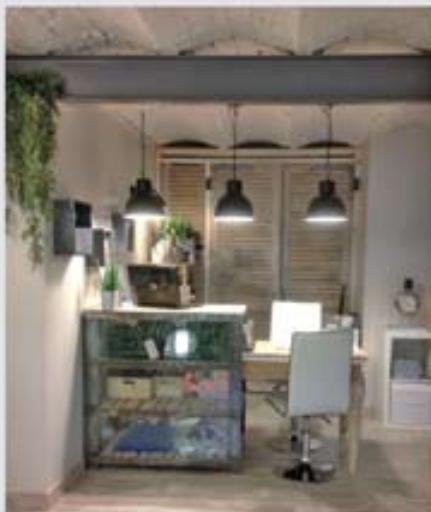
Cette année, nous avons distribué à domicile 129 colis, 39 ont été amenés aux résidents des maisons de retraite et handicapés. 40 personnes ne désiraient ni l'un ni l'autre et 53 personnes n'ont pas répondu à cette invitation.

Claudine Soanen, adjointe au maire

Un nouvel établissement vient d'ouvrir ses portes sur notre commune.

nouveau

San'sOriel est un centre de bien-être.



On nous y propose :

- Balnéothérapie
- Douches aux affusions
- Soins du corps et du visage
- Massages
- Un espace détente (Hammam, sauna, jacuzzi)

L'ambiance est zen en cadre industriel. Les salons de massage ou de soins sont spacieux et la lumière est différente selon les soins prodigues.

On peut y aller, sur rendez-vous :

Lundi de 14h à 18h
Mardi de 10h à 18h
Mercredi de 10h à 18h
Jeudi fermé
Vendredi de 10h à 21h
Samedi de 10h à 18h
Dimanche de 14h à 18h



Et retrouver les informations et promotions sur Facebook

San'sOriel
7 rue de la gare
63250 Chabreloche
04 73 51 18 94



Soufflez!!!
Besoins d'un coup de main
ou d'un coup de pouce ?

L'ADMR a le service
qu'il vous faut !!!

Ménage
Repassage
Garde d'enfants
Aide à la personne

50 % de crédit d'impôts (voir conditions)



ADMR LA DUROLLE - Le Pont de Celles
63250 CELLES SUR DUROLLE
Tél : 04 73 51 50 82 - Mail : admrriadurolle2@wanadoo.fr

Commission Ecole - Enfance - Jeunesse

Soucieuse d'offrir du matériel fonctionnel et agréable aux élèves de l'école Jules-Ferry, cette année, la municipalité a acheté 17 tables scolaires pour la classe du Cours Préparatoire. Ces pupitres sur mesure sont très robustes et s'adaptent davantage à la taille de ces jeunes élèves. Leur maîtresse a aussi obtenu l'acquisition d'un bureau. L'école accueillant, depuis la dernière rentrée scolaire, les enfants dès l'âge de 3 ans, il était aussi nécessaire de modifier la taille des bancs de maternelle. C'est chose faite, avec l'acquisition par la municipalité de plusieurs petits bancs pourvus de dossiers.



Compte-tenu de l'évolution

croissante des coûts énergétiques, la municipalité a décidé de réaliser d'importants travaux dans le groupe scolaire durant l'année à venir. Ainsi, le personnel enseignant a été convié à participer à ce projet et à l'occasion de plusieurs réunions, les enseignantes ont pu échanger leurs points de vue avec la mairie et les architectes.

La commission Enfance – Jeunesse essaie aussi de travailler en étroite collaboration avec les services Enfance – Jeunesse de la CCMT. Ainsi dans le cadre des TAP (le vendredi après-midi), les élèves inscrits gratuitement ont réalisé deux petites actions au service de la vie de la commune :



Grâce aux talents de Valérie Dupic conseillère CPIE qui a su faire partager sa passion pour la nature et sa préservation, une soirée a eu lieu salle Jazzie de Chabreloche le samedi 8 octobre 2016 dans le cadre de la manifestation nationale Le jour de la nuit. Au programme : lectures théâtralisées de contes par les élèves de l'école Jules-Ferry sur le thème des animaux nocturnes, balade au clair de lune autour du bourg de Chabreloche pour découvrir le ciel étoilé puis un moment convivial pour partager des gourmandises et tisanes faites maison.

Des sapins de Noël décorés ont été plantés dans les jardinières municipales du bourg afin de donner un petit air hivernal en attendant le passage du père Noël.

Isabelle PERRIN, conseillère



Commission culture-patrimoine-communication

Les événements culturels de 2016



Salle comble pour les Concerts de Vollore avec Opus Jam le 23 juillet



Lecture en magasin chez Corinne Beauvoir avec des textes de Jean Giono le 19 novembre



Prochain rendez-vous Saison Culturelle

Dimanche 29 janvier 2017 15h

salle Fernand-Bernard

SPECTACLE MUSICAL ET HUMOUR

On n'est pas là pour twister !

Avec le Guinguette show

Entrée : 10€, réduit : 5€ (- 25 ans, chômeurs et étudiants sur présentation d'un justificatif).
Durée : 75 min. Réservations au 04 63 62 3000 ou accueil-animation@ccmt.fr ou à la mairie

Un grand projet communal,

la rénovation énergétique du Groupe Scolaire Jules-FERRY

La rénovation énergétique du groupe scolaire est le projet phare de l'engagement de la commune dans le développement durable. Ce projet est aussi destiné à l'amélioration de la qualité d'accueil de notre école.

En nous appuyant sur l'audit réalisé, avec le soutien financier du Parc Livradois Forez en 2014 et avec la collaboration technique de l'Aduhme, nous avons lancé un appel d'offre pour la maîtrise d'oeuvre afin de réaliser un ensemble de travaux sur l'isolation thermique, le remplacement des menuiseries intérieures et extérieures et l'installation d'un nouvelle chaudière à granulés de bois. Cette maîtrise d'oeuvre a été attribuée au cabinet Coué-Navarro pour un montant de 18 800€. Lors de l'avant-projet sommaire (APS), il s'est avéré que nous avions l'opportunité de réaliser des travaux complémentaires, nous vous en préciserons les détails dans le prochain bulletin municipal.

Jean-Pierre DUBOST; 1er adjoint



Un projet patrimonial et culturel

La restauration d'un tableau de l'église communale

A l'origine, les habitants du village de Chabreloche dépendaient de la paroisse d'Arconsat, et de l'église Saint-Blaise de ce chef-lieu. A partir de 1837, avant même l'érection de Chabreloche en commune indépendante, les habitants du village, fatigués de faire la longue route qui mène à Arconsat pour aller à la messe, négocient avec l'évêque pour obtenir la création d'une paroisse distincte de celle d'Arconsat.

Sans attendre la réponse, qui sera favorable et arrivera en 1851, les habitants construisent eux-mêmes une église dédiée au Sacré-Coeur de Marie. Les premiers offices sont célébrés en 1852.

Cette première église, construite en matériaux modestes, menace rapidement de s'effondrer. On décide de sa reconstruction en 1885. Les travaux seront menés à bien autour de 1890, selon les plans de l'architecte Jules Painchaux (également intervenu à Arlanc, Puy-Guillaume, Vertolaye), qui insiste dans ses devis sur les faibles ressources de la « fabrique » et propose un édifice de style néo-roman.

Le clocher est construit en 1891 pour abriter une cloche de 900 kg offerte par une généreuse donatrice, en remplacement d'un petit campanile initialement prévu. Il est restauré en 1935, après le passage d'un cyclone. L'église possède d'intéressants vitraux financés par des particuliers en souvenir des combattants de la 1ère Guerre Mondiale morts pour la France.

L'horloge publique, elle, est installée en 1910. (texte tiré des recherches de Marion Chastain, guide touristique, qui a animé une visite guidée très intéressante du bourg en août 2016)



Peu de mobilier dans cette église récente, mais un tableau assez remarquable sans doute donné par l'Etat au moment de la construction de l'église : ce tableau du XIXème est une copie du Titien (visible au musée du Louvre), représentant le transport du Christ vers le tombeau. Il nécessiterait quelques travaux de restauration et de nettoyage. La commission culture a lancé une opération de mécénat qui a déjà rapporté une somme permettant d'envisager cette restauration. Si vous souhaitez participer à la restauration du tableau, vous pouvez faire un don, même minime, déductible des impôts. Les dons sont à faire par chèque à l'ordre de l'association Les Amis de la Bibliothèque de Chabreloche. Renseignements en mairie.

Mireille CARTON, responsable de la commission culture-patrimoine-communication

Tarifs des services municipaux

Salles municipales

Salle Fernand-Bernard

Capacité 250 places assises pour un repas dansant. Louée sur demande écrite adressée au secrétariat de mairie pour l'organisation de toute manifestation compatible avec l'état des lieux. Louée sans licence.

Repas dansant :

Association locale : 195 €

Association extérieure : 260 €

Mariage ou repas privé :

Habitants de la commune : 195 €

Extérieurs à la commune : 260 €

Bal (associations locales uniquement) : 260 €

Matinée dansante :

Association locale : 195 €

Association extérieure : 260 €

Repas en matinée (incluant l'utilisation de la cuisine et de la vaisselle) et repas annuel d'associations :

Association locale : 150 €

Association extérieure : 180 €

Soirée Spectacle, Loto, Vin d'honneur, Concert :

Association locale : 115 €

Association extérieure : 150 €

Expositions, Démonstrations, associations et privés :

Pour une activité

non commerciale : 150 €

Pour une activité commerciale :

Habitants de la commune : 210 €

Extérieurs à la commune : 420 €

Aux tarifs désignés ci-dessus

s'ajoutent :

Chauffage : 70 €

Cuisine : 50 €

Vaisselle : 33 €

Nettoyage spécial : 110 €

Caution : 330 €

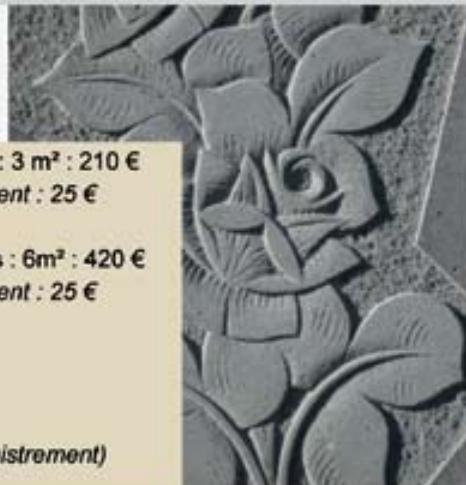
Services scolaires

Cantine scolaire : 2,60 € par élève et par jour

Garderie scolaire : 14,20 € par élève et par mois

Transport scolaire : le transport scolaire est maintenant géré par le conseil départemental. Le montant de la participation familiale demandée est fonction du revenu du foyer.

CONCESSIONS CIMETIERE ET COLUMBARIUM



Concession 1 place : 3 m² : 210 €

Droits d'enregistrement : 25 €

Total : 235 €

Concession 2 places : 6m² : 420 €

Droits d'enregistrement : 25 €

Total : 445 €

Case columbarium :

15 ans : 150 €

30 ans : 300 €

(pas de droits d'enregistrement)

Attention à votre compteur d'eau

Le compteur d'eau est votre propriété. Vous devez le protéger contre le gel. En cas de non fonctionnement, nous devons établir une évaluation forfaitaire de votre consommation qui peut vous être préjudiciable.

Un compteur défectueux doit être remplacé.

Concernant les branchements : la commune est propriétaire de la conduite principale. Il appartient à chaque particulier de faire exécuter par l'entreprise de son choix les travaux de branchement et l'installation de la vanne d'arrêt et d'assurer l'entretien.

Au préalable, faire une demande de branchement en Mairie.

**Ne gaspillons
pas l'eau !**

rappel :

prix d'achat d'un
compteur : 50 €



Salle du Stade

Capacité de 60 places assises.

Location : 80 € (gratuit pour les associations) 95 € avec la vaisselle

Caution : 35 €



Capacité de 60 places assises.
Location : 80 € (gratuit pour les associations) 95 € avec la vaisselle
Caution : 35 €

Bilan financier, le compte administratif 2015

On appelle compte administratif le document qui retrace le résultat financier de l'année précédente, c'est à dire le total des recettes et des dépenses réalisées au cours de la dite année. Il fait apparaître soit un déficit, soit un excédent pour les deux sections : fonctionnement et investissement. De son côté, le percepteur établit, lui, un compte de gestion qui doit refléter les mêmes chiffres et les mêmes résultats. Ce sont les outils de contrôle de la commune en matière de gestion. La collectivité et le receveur municipal doivent être en accord. Une fois ces documents approuvés par le conseil, le budget est établi et validé en reprenant les excédents et déficits des sections. Les deux sections doivent être équilibrées.

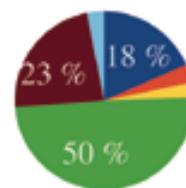
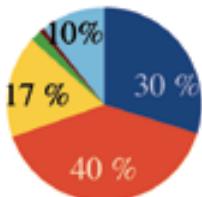
SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
RECETTES REALISEES	827 166.73 €	RECETTES REALISEES	155 520.13 €
Excédent 2014	<u>204 526.41 €</u>	Total	155 520.13 €
Total	1 031 693.14 €	DEPENSES REALISEES	<u>184 705.50 €</u>
DEPENSES REALISEES	752 421.57€	Déficit 2014	91 530.18 €
SOIT UN		Total	276 235.68 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		SOIT UN	
de 279 271.57 €		DEFICIT D'INVESTISSEMENT	
de 120 715.55 €		Reste subventions à percevoir 28 668.31 €	
Sur l'exercice seul, sans reporter le solde de l'année antérieure, un excédent de 74 745.16 € est dégagé : le fonctionnement annuel n'est pas déficitaire.		Reste dépenses à réaliser <u>18 445.49 €</u>	
Sur l'exercice un montant de 113 598 € était prévu pour financer les dépenses d'investissement.		Soit un solde à percevoir de 10 222.82 €	
Le résultat de l'année permet de réajuster cette prévision au plus juste.		Ce solde de 10 222.82€ est retranché au déficit de 120 715.55 €. Il est donc nécessaire de prélever sur l'excédent de fonctionnement la somme de 110 492.73 €	

Ainsi, en section d'investissement, le montant nécessaire à prélever est de **110 492.73€**, on prélèvera donc cette somme sur les **279 271.57€** d'excédent de fonctionnement et on reporterà la différence aux recettes de fonctionnement de l'année suivante.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2016

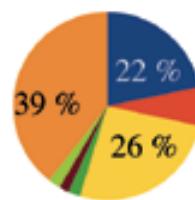
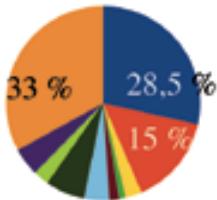
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	956 527,41	RECETTES	956 527,41
Charges à caractère général: énergie, fournitures, travaux d'entretien, frais de gestion	285 006,41	Excédent année précédente	176 333,74
Charges de personnel et frais assimilés	381 000,00	Remboursement frais de personnel (maladies et contrats aidés)	32 000,00
Taxes obligatoires-subventions-participations et autres charges	162 986,96	Produits de location, redevances gaz,edf, part. familles garderie cantine	25 320,00
Charges financières	17 800,00	Impôts et taxes reçues (dont 82000€ CCMT réversion TP)	472 566,00
Charges exceptionnelles	7 500,04	Dotations - subventions et participations	220 085,41
Virement à la section d'investissement	102 234,00	Etat et Département	30 222,26



SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	469 959,85	RECETTES	469 959,85
Déficit d'investissement reporté	133 984,40	Prélèvement sur recettes de fonctionnement	102 234,00
Remboursement d'emprunts, amortissement, taxe aménagement sur PC	70 583,82	Dotations (Fonds compensation TVA, Taxe aménagement, amortissement, caution)	31 143,51
Chauffe-eau Foot et mise aux normes accessibilité	12 847,96	Affectation d'une part de l'excédent de fonctionnement de l'année précédente	123 761,58
Avance de trésorerie Syndicat	5 000,00	Remboursement avance de trésorerie Syndicat	10 000,00
Jeux plan d'eau et mobilier scolaire	7 500,00	Subvention Etat : Toiture Mairie	7 627,00
Station service	20 000,00		
Agrandissement cimetière	30 641,35		
Voirie Communale	12 528,00	Subvention département : voirie 2015	10 193,76
Enfouissement lignes téléphone et électriques	21 874,32		
Rénovation Groupe Scolaire	155 000,00	Emprunt	185 000,00



BUDGETS ANNEXES	Fonctionn..	Investissement
EAU	154 070,00	101 575,00
ASSAINISSEMENT	42 991,00	11 670,00
LOGEMENTS SOCIAUX	112 796,00	32 071,00

Etat-civil



naissances

Esteban SICARD BISSONNIER,
né le 31 décembre 2015 à Thiers

Timéo DELEVE ROBIN,
né le 18 février 2016 à Thiers

Îmran DAOUINE, né le 18 mars 2016 à Thiers

Lucas MEUNIER, né le 14 mai 2016 à Thiers

Elisa TRIOULIER, née le 8 juin 2016 à Thiers

Alix GROLEZ, née le 31 août 2016 à Clermont-Ferrand

Anna DELAHAYE, née le 17 octobre 2016 à Thiers

Maël LAURENT, né le 20 octobre 2016 à Thiers

Raphaël DELARBRE, né le 23 octobre 2016 à Clermont-Ferrand

Timéo MEUNIER, né le 25 octobre 2016 à Thiers

Lola TARRIT, née le 6 novembre 2016 à Beaumont



Nolwenn et Loïc



mariages

Amina FOUDHAILI et Jérôme Christophe PELLE, le 14 mai 2016

Nolwenn CHATILLON et Loïc MEUNIER, le 18 juin 2016



décès

Georgette, Marie, Antoinette GAILLARD, le 30 décembre 2015 à Thiers

Michèle GOLIARD, le 2 mars 2016 à Chabreloche

Guillaumette, Angèle, CHASSAIN Vve CORNET, le 4 mai 2016 à La Monnerie le Montel

Jean-Luc BERTHUCAT, le 18 mai 2016 à Vichy

Robert, Francisque, Antoine BARGE, le 29 mai 2016 à La Monnerie le Montel

Guillaume, Ernest BRIGIREGARDE, le 30 mai 2016 à Chabreloche

Yvonne, Clotilde ROLLAND Vve BARGE, le 24 juin 2016 à Mably

Lucien, Joanès MALLET, le 15 juillet 2016 à Thiers

René, Marius, Joseph SEYCHAL, le 22 juillet 2016 à Thiers

Jean-François GOUTTEBARGE, le 3 août 2016 à Thiers

Colette, Maria, Henriette TISSIDRE Ep. ROLLE, le 12 août 2016 à Ceyrat

Françoise, Marie, Alexandrine CAILLEUX Vve PLAGNE, le 22 août 2016 à Chabreloche

Jeannine, Bernadette, Aimée DANTON, le 2 septembre 2016 à Chabreloche

Etienette, Josette GENEST Vve VILLENEUVE, le 25 septembre 2016 à Thiers

Josette, Claudia GONIN Ep. LAGRESLE, le 9 octobre 2016 à Cébazat

Bernard, Jean, Gustave ROGER, le 13 octobre 2016 à Clermont-Ferrand

Claudia, Marthe PEURIERE le 22 octobre 2016 à La Monnerie le Montel

Clotilde, Jeanne LAVET Vve JOBERTON, le 29 octobre 2016 à Chabreloche

Christian, Alfred, Alphonse CADALEN le 22 décembre 2016 à Clermont-Ferrand



L'école



Les enfants ont participé à beaucoup de projets pendant l'année sans oublier la sortie de fin d'année qui vientachever une année riche en émotions. Venez découvrir en images quelques uns des souvenirs inoubliables qui ont marqués nos écoliers :

La classe des TPS/PS/MS et celle des PS/MS ont travaillé sur le thème de **l'Afrique** toute l'année et pour finaliser ce beau travail, les enfants ont passé la journée au parc animalier d'Auvergne.

La classe de Mme Paillasson a participé au **Livre élu** et a également entretenu une correspondance scolaire avec la classe de Sugères.



Les élèves de la TPS au CE1 ont participé à **Art d'école** dont le thème était la tolérance : ils ont découvert ou re-découvert le château de Parentignat, les réalisations plastiques réalisées par les autres écoles et ils ont chanté.



Bal d'enfants : tous les élèves ont appris trois danses traditionnelles pour le bal d'enfants avec le conseiller musical Dominique Daron



Jeudi 23 juin, les élèves de CP et de CE1 ont pris la direction du **plan d'eau d'Aubusson**.

Le matin, les élèves ont découvert les richesses de la faune et de la flore du site

grâce à une visite des lieux animée par Valérie Dupic, animatrice nature.



Après un pique-nique agréable à l'ombre des arbres, l'après-midi a été placé sous le thème des jeux : chasse au trésor et disc-golf !

Sécurité routière : Validation des compétences en matière de sécurité routière lors du passage du permis piéton pour les CE2. Les CM1/CM2 ont passé le permis vélo en septembre.



Une année riche en expériences pour les CE2/CM1:

Création d'un théâtre d'ombres pour la manifestation du « Jour de la Nuit » avec la conseillère CPIE Valérie Dupic et travail multidisciplinaire autour du thème « Lumière et Ombre » en classe pendant l'année scolaire.



Echange de plusieurs courriers avec les correspondants de Saint-Rémy-sur-Durolle et accueil de ces derniers à Chabreloche pour coopérer lors d'une course d'orientation dans les bois.



Sortie de fin d'années des CM1 :

Maîtrise de la gravure sur feuille métallique au musée de la coutellerie de Thiers.

Découverte de Thiers et de la coutellerie : les maisons à colombage, les étapes de fabrication d'un couteau, les différents métiers inhérents à cette fabrication.

Immersion dans le passé lors de la visite du moulin « chez Lyonnet » dans la vallée des rouets.



Les CM1/CM2 ont participé au **Parlement des enfants** et ont écrit un projet de loi. À cette occasion, ils ont eu la chance de recevoir en classe le député, **André Chassaigne** qui leur a présenté sa fonction et qui a répondu à toutes leurs questions.

En fin d'année, les CM2 sont partis 2 jours en **Ardèche**, au programme :

accro Eiffel (parcours acrobatique sur une structure métallique

rappelant la structure de la Tour Eiffel), descente dans les entrailles de la Terre avec une visite impressionnante de la grotte de l'Avend'Orgnac, rencontre avec les crocodiles, les tortues et les serpents à la ferme aux crocodiles, découverte de la grotte Chauvet.



Encore une page qui se tourne pour nos CM2 qui partent découvrir d'autres horizons. Bon courage pour le collège et gardez précieusement tous ces souvenirs de l'école primaire !



Portrait : Lucette

Une vie à l'école



Tout le monde à Chabreloche connaît Lucette Bonjean, son sourire et ses yeux myosotis, et elle a appris à lire à de nombreux enfants de la commune, puis à leurs enfants. Mais saviez-vous qu'elle est née dans le groupe scolaire Jules-Ferry ? Sa grand-mère maternelle était en effet institutrice et quand Lucette est née, en 1936, ses parents habitaient l'un des appartements du groupe avec cette grand-mère, Anaïs Chapet.

Une affaire de famille

Revenons en arrière : Anaïs Chapet était née Bernard, une des « grandes » familles de Chabreloche. Dernière d'une famille nombreuse aisée, on lui avait fait faire des études et elle est devenue institutrice. « *Elle a débuté dans les montagnes du côté d'Ambert, puis a été nommée ici. Elle s'est mariée avec un instituteur, Lucien Chapet, de Loyers, qui a été tué pendant la bataille de Verdun, au fort de Douaumont. L'inspecteur d'académie a fait rapatrier son corps.* » Anaïs s'est alors consacrée à son métier et à l'éducation de sa fille, Paulette. Cette dernière se souvenait très bien d'avoir vécu dans l'école de la rue du Renard, et de l'incendie qui a obligé l'institutrice et sa fille à évacuer leur logement en pleine nuit, et a poussé le conseil municipal et le maire à se lancer dans la construction d'un nouveau groupe scolaire (voir article Les écoles de Chabreloche). Paulette Chapet a épousé Pierre Chambriard, fils de Jean qui avait fait construire la grande maison de famille vers 1930, et y avait monté un garage, puis une usine de découpage à l'arrière. Le nouveau couple a vécu d'abord avec la grand-mère au groupe scolaire, Lucette y est née ainsi que le premier de ses frères, Jean. « *Quand les Allemands ont occupé le groupe pendant la guerre, on a dû déménager et comme ma grand-mère Anaïs prenait sa retraite, on est venu habiter là. Ma mère a repris le café qui avait été ouvert et tenu par sa belle-mère, et elle faisait la comptabilité du garage et de l'usine.* »

Des souvenirs du groupe scolaire ?

« *J'ai beaucoup aimé mon métier qui ne me laisse que de bons souvenirs, mais finalement, mes meilleurs souvenirs du « groupe » sont ceux de l'enfance, quand j'y habitais avec ma grand-mère. D'autres instituteurs avaient des enfants de mon âge : les enfants Gayte, Mallaret, Fugier ... On faisait des parties dans le grenier, une pantomime incroyable ! et l'été dans la cour sous les marronniers.*

« *J'ai été l'élève de ma grand-mère, elle avait la passion de la pédagogie, elle gardait dans sa classe les élèves qui préparaient le certificat à partir de Pâques tous les soirs jusqu'à 19 heures pour les entraîner. Comme ma mère n'a pas pris la suite, ça s'est reporté sur moi, et mon frère, elle était contente qu'on devienne instituteurs, la tradition familiale continuait ! J'ai été nommée à Chabreloche en 1960 et j'ai pris ma retraite en 1992. J'ai fait surtout le CP et le CE1. A cette époque c'étaient deux séances de lecture et de dictée matin et soir, et une séance de calcul matin et soir. J'avais 36-37 élèves. On faisait essentiellement lecture, écriture, calcul, histoire et géographie.* »

Mireille CARTON

Portrait : Fernande

Au service des grands et des petits

Cela fait un peu plus de deux mois que Fernande Ytournel a pris sa retraite...

Trente-trois ans travaillés chez Couzon, puis une opportunité de changer de voie : Pôle Emploi lui propose un poste à la Maison de Retraite de Lezoux. Il s'agit de faire du ménage, de s'occuper de personnes âgées. De fil en aiguille, après quelques formations, la voilà qui fait office d'aide-soignante. Lorsqu'un emploi se libère dans l'effectif de la Commune de Chabreloche, elle saisit cette nouvelle opportunité.

Après un premier contrat avec Chabreloche, Fernande a travaillé au Foyer Logement de la Monnerie-Le-Montel. Elle y a surtout fait des gardes de nuit. Puis, la voilà revenue à l'école Jules-Ferry, où elle terminera sa carrière. Elle aura, en tout, passé sept ans à s'occuper des enfants de l'école de Chabreloche, ainsi que du ménage des locaux municipaux. Qui, d'ailleurs ne l'a pas rencontrée, ne serait-ce que pour les relevés d'eau potable ? Autant d'années qu'elle a particulièrement appréciées, adorant notamment la proximité avec les enfants.

Aujourd'hui elle coule une retraite paisible, mais bien rythmée... Bricolage, peinture, couture, marche... et,

surtout : elle est présidente de l'Association des Donneurs de Sang. Elle nous rappelle d'ailleurs qu'on peut donner son sang, quatre fois par an, à la Salle Fernand-Bernard. Et que la prochaine collecte aura lieu le 19 Janvier 2017.

On la sent épanouie, quand elle évoque ces belles années, et elle se dit ravie des très bons rapports qu'elle aura entretenus, entre autres, avec les dames de la cantine et de l'école.

« Ce sont de bons souvenirs » dit-elle.

Et lorsqu'elle en parle, l'émotion est là ; comme, par exemple, quand elle raconte qu'un enfant croisé il y a peu, dans la rue, lui demande : « C'est quand

que tu reviens, Fernande ? T'as pas encore fini ta retraite ? »



Photos prises en novembre 2011

Alain GRANADOS

Marcellin Rigaudias

10 ans de porte-drapeau



Lors de la commémoration du 11 novembre dernier, Marcellin Rigaudias a reçu une médaille pour ses dix ans de « porte-drapeau ».

Né le 17 août 1939 à la Lizolle (commune de Celles-sur-Durolle), Marcellin n'a connu son père, parti à la guerre et fait prisonnier, qu'à son retour d'Allemagne en 1945. Quand la ferme de Richard a été à vendre, en 1952, ses parents l'ont achetée et la famille est ainsi venue s'installer à Chabreloche. « *C'est Fred Brissay et Marthe Chambriard qui ont vendu cette ferme à mes parents, après l'accident de moto de Fred où a perdu sa jambe. Eux ont alors acheté l'hôtel « Le Rendez-vous des chasseurs ».* (actuellement « le Mandrin ») Marcellin a travaillé avec ses parents sur cette ferme

et ensuite il a pris la suite avec sa sœur Monique, jusqu'à la retraite. « *Avant, ici, c'était tout des cultivateurs. Tout le monde avait du travail. On complétait avec un autre emploi, moi je faisais de l'abattage et du débardage.* »

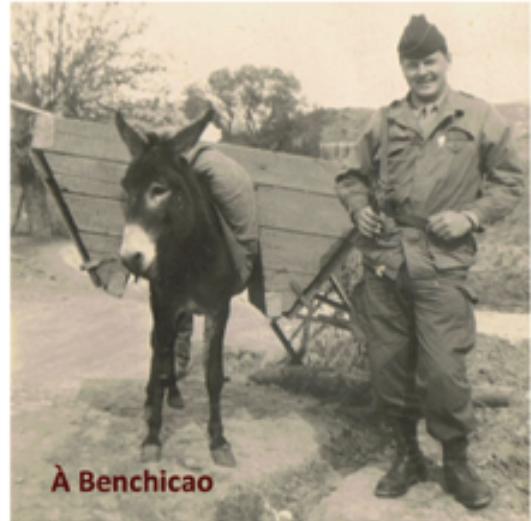
La guerre d'Algérie :

Après ses deux grands-pères qui ont « fait » Verdun, et son père, c'est le tour de Marcellin de servir sa patrie : « *Je suis parti le 2 septembre 1959 à*



Abattage et débardage

Grenoble, au 4ème régiment du Génie. On m'a envoyé à Alger le 1er novembre 1960, puis à Benchicao où je suis resté à la 70ème compagnie du génie jusqu'en 1961. Cette guerre a fait 30 000 morts, il ne faut pas les oublier. »



À Benchicao



Les porte-drapeau sont des personnes, anciens combattants ou non, qui assurent bénévolement lors des manifestations patriotiques le service du port du drapeau tricolore de leur régiment ou de leur association. Cette mission est hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus. Le porte-drapeau se doit donc d'exercer sa fonction avec dignité et constance. L'ONACVG* accorde une attention toute particulière à la présence des porte-drapeaux lors des journées nationales commémoratives et des cérémonies locales. L'Office gère l'attribution d'un diplôme d'honneur créé en 1961, après avis des commissions départementales et d'une commission nationale. Il veille également à favoriser l'achat et le renouvellement des drapeaux associatifs grâce à l'octroi de subventions.

* Office national des anciens combattants et victimes de guerre

souvenirs

Classes de monsieur Fugier et de monsieur Tramond

Photos prêtées par monsieur Delaire



1951 : en haut de G à D : M. Fugier et son fils Jean-François, René Mallet, Pierre Chaux, André Bernardin, René Pommier, Bernard Chambriard, Roger Grigoresco, André Joanet ; 2ème rang : Michel Jailler, Alain Néron, Michel Peurière, Jean-Paul Delaire, Pierre Fayet, Robert Chatelus, Roger Sarre, Claude Fugier ; devant : Etienne Gardette, Pierre Bonjean, Alain Begon, André Dubost, Maurice Morel, Gérard Delaire, Bernard Richagneau, Michel Chevalierias, Robert Dargon

1953 : en haut : Monsieur Tramond, Pierre Chaux, René Pommier, Maurice Poyet-Poulet, René Mallet, Robert Chatelus, Pierre Fayet ; en bas : Jean-Philippe Bigay, Jean-Paul Delaire, Alain Begon, Michel Chevalierias, Maurice Morel, Robert Lévine, André Dubost, Gérard Delaire



vie de la commune

commémorations



8 mai



11 novembre



Réunion du conseil communautaire

salle Fernand-Bernard



La foire des colporteurs



vernissage



Fête des
Aînés



d'après les recherches de Jean-François FAYE

La genèse des écoles publiques de Chabreloche

Jusqu'à la nomination de l'abbé Begon comme desservant en 1852 du nouveau lieu de culte, les enfants du hameau de Chabreloche, comme tous les autres enfants de la commune d'Arconsat, fréquentèrent les écoles municipales ou privées du bourg.

C'est sans doute peu après sa nomination que l'abbé Begon ouvrit une école à Chabreloche notamment pour y faire le catéchisme.

En novembre 1871, la sœur de Saint-Joseph de la « congrégation des religieuses de l'instruction de l'enfant Jésus et du Puy Haute-Loire » venue à la demande du curé Begon pour tenir l'école des filles demande d'être nommée institutrice publique de hameau pour la section de Chabreloche. Cette demande n'est sans doute pas étrangère au problème de financement de son traitement. La municipalité d'Arconsat émit un avis favorable considérant que « la population de Chabreloche est trop éloignée du chef-lieu de la commune pour que les petites filles puissent fréquenter régulièrement l'école publique ». Le maire d'Arconsat, Etienne Ossedat, demande en juin 1872, « pour satisfaire aux besoins de la population de la section », que deux écoles de hameau, l'une de garçons et l'autre de filles, soit créées au village de Chabreloche. Les deux écoles de hameau de Chabreloche sont effectivement créées et le 23 février 1873, le curé Begon peut dresser pour sa section une liste de 12 garçons et 16 filles en tant qu'enfants indigents.

Jusqu'à présent, l'instituteur de l'école des garçons de la section de Chabreloche, M. Besson, utilisait un mobilier scolaire lui appartenant. A sa demande, le conseil municipal d'Arconsat lui rachète en juin 1873 ce mobilier estimé 220 francs.

Ayant pris son autonomie, le conseil municipal devra dorénavant financer la rémunération de l'instituteur. Ainsi, en février 1877, le Conseil vote le traitement de l'instituteur pour 200F auquel s'ajoutent 142,95F au titre des élèves gratuits inscrits à l'école.

Les écoles publiques de Chabreloche après son érection en commune autonome

La nouvelle municipalité a repris les locations des écoles de hameau de Chabreloche, devenues écoles municipales. L'école des garçons est logée, ainsi que la mairie, dans une maison, propriété du conseiller municipal Annet Dardat-Faure, boulanger de Chabreloche, située à côté de la halle publique. Le bail, arrivé à échéance au 31 décembre 1877, a été reconduit.

Un an plus tard, la municipalité décide la construction d'une mairie – école de garçons et pour ce faire signe une promesse d'achat d'un terrain de 5 ares 6 centiares cadastré en pré au N°666, vendu par Benoit Chevaléria-Dargon de Celles pour 1400 F.

L'école des filles est alors louée à Gilbert-Eugène Faure. En novembre 1877, ce local est jugé insuffisant tant pour la salle de classe que le logement de l'institutrice. Profitant de l'arrivée à échéance du contrat au 31 décembre, le conseil municipal signe un nouveau bail avec la veuve du notaire Jean Beaujeu pour un local « situé dans un lieu retiré suffisant et munie d'une fontaine et d'un jardin assez vaste et d'une place ». Fin 1878, la commune signe une promesse d'achat pour cette maison au notaire Philippe Beaujeu au prix de 12000 F.

Le 3 août 1879, la municipalité valide les deux devis : celui pour la construction de la mairie – école de garçons pour un coût de 16 235 F. L'acquisition de l'école des filles revient à 16188 F. En septembre 1882, les travaux étant finis, la municipalité procède à la réception des écoles.



*École des filles
rue du Renard*



Mairie-école des garçons rue Saint-Thomas

A la rentrée de 1883, 150 enfants en âge scolaire, soit 75 élèves par classe sont dénombrés à Chabreloche. Pour l'anecdote, on notera qu'en mars 1893 un robinet fut installé dans la cour de la mairie de Chabreloche pour le service de l'école des garçons, qui étaient obligés jusqu'à présent d'aller se laver et de boire dans le ruisseau de Bras-de-fer. En 1900, on constate que les conditions d'accueil de la classe enfantine sont devenues tout à fait défectueuses, le local de 20 m² recevant en effet 50 enfants. On décide donc la construction d'une classe neuve dans le jardin de l'école des filles, avec un préau couvert et une cour entre les deux classes. Les travaux de construction sont achevés le 1er août 1906.

L'école de l'entre-deux guerres

Durant cette période, l'évolution des effectifs et des classes est contrastée. Tandis qu'à Arconsat, on doit gérer la décroissance, Chabreloche doit faire face à l'afflux des élèves.

Ainsi, le 2 juin 1929, en vue de décongestionner les classes de garçons et de filles (chacune accueillant 70 enfants), on demande la création d'une classe mixte enfantine pour la rentrée du 1er octobre. Elle s'installera provisoirement dans une salle aménagée de l'école des filles.

En janvier 1937, la municipalité complète l'équipement scolaire : on achète 12 tables pour l'école des garçons en octobre 1921, on fait construire un poulailler dans l'école des filles en février 1925 ; et, compte tenu de la croissance de l'effectif scolaire, on achète cinq tables de deux places pour l'école des garçons et cinq pour celle des filles en avril 1929.

En décembre 1931, l'effectif scolaire de Chabreloche est de 92 garçons et 73 filles répartis en deux classes de garçons et deux de filles, plus une classe enfantine.

La création du groupe scolaire de Chabreloche

La croissance des effectifs et le coût des incessantes réparations dans les bâtiments existants devaient progressivement amener le Conseil municipal de Chabreloche à envisager la création d'un groupe scolaire.

C'est le 15 juin 1929, la loi accordant de larges subventions pour l'édification d'écoles publiques, qu'est voté le projet de construction d'un groupe scolaire à 6 classes. Dans la nuit du 2 au 3 avril 1931, la toiture de l'école des filles où sont logées les institutrices s'est effondrée du fait des intempéries. Les murs étant en mauvais état, la prudence a commandé d'évacuer les lieux. Les maîtresses ont été relogées en ville. Les murs lézardés ne pouvant supporter une nouvelle toiture on décide dans un premier temps de démolir et de reconstruire un bâtiment avec deux classes et trois logements pour les maîtresses. Puis, en juin, on relance le projet de création d'un groupe scolaire dont le coût est de 958.078 F. On estime la subvention possible à 695.854 F, la commune devant emprunter le solde. On convient d'acquérir un immeuble appartenant à Madame veuve Bernard, propriété de 2200 m² au sud-ouest du chef-lieu, au prix de 68000 F.

En attendant, en septembre 1931, pour accueillir la classe enfantine, la commune obtient de la société de gymnastique, contre une subvention supplémentaire de 1000 F, le prêt d'une salle pendant un an. Monsieur Bernard fournira le bois nécessaire à son aménagement.

En janvier 1932, la municipalité souhaite ajouter à l'emplacement du groupe scolaire déjà signé pour 68000 F, le pré Ber-

nard, deux parcelles de 320 et 8550 m² vendues 32000 F pour constitution d'une place publique. Le maire offre 80 000 F pour le tout, le Conseil pousse l'offre à 90 000 F mais M. Bernard refuse.

Le sous-préfet autorise le commencement des travaux du groupe scolaire avant l'obtention de la subvention. On demande l'autorisation de donner les travaux en régie à un entrepreneur de la région qui pourrait embaucher des chômeurs de la commune permettant de retarder la création d'une caisse de chômage.

Le 14 février 1932, un accord est enfin trouvé avec la famille Bernard. Pour 105 000 F, la municipalité se portera acquéreur des immeubles et terrains convoités.

En juillet, la société « l'hygiène par l'exemple » de Paris propose d'allouer à la commune de Chabreloche des appareils sanitaires (lavabos, douches, vestiaires pour une valeur de 22 255 F) pour le groupe scolaire dans le but de faire acquérir aux enfants des habitudes de propreté, à condition que la commune paye les frais de port et d'installation.



Pendant que les lourds travaux et l'aménagement du groupe scolaire se poursuivent, on recherche un nom pour le futur groupe scolaire, en octobre 1933 la majorité opte pour « Jules Ferry ».

En mars 1934, on décide la plantation de 12 arbres tilleuls et ormes dans la cours du groupe scolaire moitié côté filles et l'autre côté garçons. Le 30 septembre 1934, les travaux du groupe scolaire sont en voie d'achèvement et le 13 juin 1935, on peut vendre l'ancienne école des filles en trois lots pour un prix global de 71 000 F.

Le groupe scolaire Jules-Ferry est inauguré fin juillet 1935.

Le 1er décembre 1935, on décide de vendre l'ancienne école des garçons, qui est acquise le 17 janvier 1937 par Jean-Félix Cham briard de la Trappe pour 65 000 F.



Photos prêtées par madame Regnaud

La Banda

2016 : Une Année bien remplie en sorties !!

Notre année musicale a commencé en Décembre 2015 avec notre concert de Sainte-Cécile dans une église bien remplie. Sous la direction tournante de Léa Gazzotti, Stéphane Beauvoir et Laetitia Bruyère, la Banda a interprété des morceaux variés tels que *Happy Music* ou *Mission*, avec un solo de saxo-soprano de la jeune Emma Desjoyaux. Un des morceaux les plus appréciés fut aussi sans conteste *Cherleader* avec un solo puissant à la trompette de Christophe Ranc.

Comme de coutume, le mois de Janvier sonne le début des répétitions pour renouveler le répertoire de Banda et préparer les sorties à venir.

Et des sorties, vous pourrez le constater, il y en a eu cette année !!

Fin Mars, pour le Dimanche de Pâques, nous nous sommes rendus à la fête de la Monnerie avec un public restreint mais une bonne ambiance portée par le comité des fêtes Monnerinois. Un accueil fort chaleureux nous a été réservé et nous les remercions vivement.

Puis, une semaine plus tard, changement de décor avec l'animation du match de basket JAV Clermont contre Evreux à la Maison des Sports de Clermont-Ferrand. Hasard ou effet Banda, notre équipe Auvergnate a gagné le match de plus de 20 points !!

Début Juin, un gros week-end musical nous attendait dans la Drôme, à Etoile-sur-Rhône, avec un défilé interminable et 6 groupes musicaux au total. Au passage, la Banda a raflé la troisième place du festival.

Le Dimanche 19 Juin, nous voici de retour en terrain connu, à savoir à Panissières, près de Feurs ; nous avons donc animé du matin la fête patronale de ce sympathique village de la Loire.

Puis fin Juin, ce fut notre traditionnelle Saint-Jean ; bien triste cette année car amputée de son corso fleuri ; mais que faire si les gens ne font que se lamenter et ne se retroussent pas les manches pour éviter de voir s'arrêter une tradition de plus ??



Le week-end suivant, début Juillet, nous avons animé la fête des Salles avec en point d'orgue les 40 ans du comité des fêtes local. Une équipe jeune, travailleuse et dynamique qui a su offrir un beau défilé aux nombreux spectateurs présents : chapeau bas !!

Pour poursuivre cette saison musicale, nous avons assuré la cérémonie du 14 Juillet à Saint-Rémy-sur-Durole avec un répertoire traditionnel conforme aux circonstances. Le soir, retour au répertoire Banda pour mettre le feu au repas républicain d'Ennezat, avec 400 convives déchaînés....

Le week-end suivant (16 et 17 Juillet), la Banda a remis le cap sur un département fort sympathique, à savoir le Cantal et plus précisément Riom-es-Montagne pour la fête de la Gentiane. Un beau week-end de fête de camaraderie avec des gens que nous commençons à fort bien connaître.

Le début du mois d'Août fut marqué par la traditionnelle fête de Chapelat, qui fait toujours le plein à l'heure de l'apéro et du repas campagnard.



Notre école de musique :

Nous vous le confirmons, vous pouvez apprendre la musique à tout âge !! Demandez donc à Jean - Jacques Desjoyaux et à Jean-Louis Brouilloux !! De 7 à 77 ans, notre école vous accueille pour des cours de solfège et d'instruments ; le tout assuré par des musiciens confirmés de la Banda, avec un large choix d'instruments possibles.

Renseignements auprès de notre président :

Richard Georges :Tél : 04 73 94 27 72.

A vos agendas :

Cette année, la Banda organise une soirée théâtre en collaboration avec la troupe de Noirétable le Samedi 22 Avril 2017 à la salle Fernand-Bernard.

De plus, nous envisageons d'enregistrer notre 3ème CD en live lors d'un concert dont la date reste à vous confirmer très prochainement.

Pour finir, nous remercions la population et les commerçants pour l'accueil qu'ils nous réservent à l'occasion du passage de nos calendriers ainsi que la municipalité pour son soutien sans faille.

Le bureau de l'association :

Président : M. Richard GEORGES

Président d'honneur: M. Jacquot BEAUVOIR

Vice-président : M. Patrick DUMOULIN

Trésorier: M. Jean-Philippe BRUYERE

Secrétaire: M. Paul EPINAT

Responsables musicaux : Laetitia BRUYERE et Alexandre CHAZEAU

Vous pouvez retrouver toute l'actualité de la Banda sur internet www.bandadechabreloche.fr mais aussi sur Facebook.



ESPACE VTT ET VTT CLUB DES BOIS NOIRS



Une nouvelle année de passée avec son lot de manifestations habituelles !

La 15ème édition de la « Bois Noirs Oxygène » a rencontré un franc succès avec une nouvelle formule combinant randonnée et enduro VTT. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 694 vététistes venus de toute la France.

Cette année la commune de départ était Noirétable pour la partie randonnée et raid, avec différents circuits de 10km, 22km, 32km, 52km, 80km et 100km. Les premiers parcours faisaient la part belle à la campagne nétrablaise et ses alentours tandis que les 3 tracés suivants guidaient les participants sur les hauteurs de Chalmazel. En effet, l'organisation travaille en collaboration avec la station de Chalmazel, qui a mis à disposition les remontées mécaniques afin que les vététistes puissent profiter des magnifiques paysages des Hautes Chaumes. La station était également le point de départ du circuit Enduro, composés de 6 spéciales libres pour rejoindre Noirétable. Ce circuit était dédié pour les amateurs de « pur ride ». Enduristes et randonneurs, issus de tout le pays, étaient unanimes, louant la qualité des parcours, du paysage, des ravitaillements et reconnaissants vis-à-vis de l'ensemble de l'équipe de bénévoles. Un très bon coup de pub et un vrai focus sur les potentialités touristiques qu'offre notre région, il est fort à parier que les parcours balisés de l'Espace VTT des Bois Noirs traversant les communes adhérentes devraient être sollicités par les pratiquants de retour dans la région.

Le VTT Club des Bois Noirs a organisé une journée découverte le samedi 24 septembre pour mettre en avant les activités proposées par l'école VTT. Encadrés par des moniteurs bénévoles diplômés, les jeunes riders,

de 8 à 16 ans, sont guidés tous les samedis après-midi ou dimanche matin sur les parcours de l'Espace VTT où des groupes de différents niveaux sont formés. Une initiation au trial et à l'orientation ainsi qu'une découverte de la compétition en cross-country et en descente sont également proposées.

Dernièrement Jérôme CROCOMBETTE a remporté à Super-Besse la finale de la Coupe d'Auvergne de descente VTT. Le pilote orange et noir a été le plus rapide sur la difficile piste de la station récompensant ainsi une année d'entraînement rigoureux.

Enfin une vingtaine de membres du club, adultes et enfants se sont déplacés fin septembre dans le Périgord Noir à l'occasion de l'édition du Roc Lanzagais,



une randonnée VTT attirant de nombreux participants de la France entière. Les Bois Noirs se sont répartis sur les différents circuits proposés allant de 30km à 75km.

La saison s'est terminée au plan d'eau de Chausseterre où plus de 80 bénévoles se sont retrouvés pour le désormais traditionnel pique-nique annuel. Le bureau et toute

l'équipe sont heureux de vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2017.





Association des donneurs de sang

Faire don de votre sang, c'est aider les autres dans les moments critiques.

Chaque jour, de nouvelles situations surgissent où votre sang peut sauver une vie humaine. Accidentés de la route, leucémiques, hémophiles, grand brûlés : tous peuvent avoir besoin de votre sang pour recouvrer la santé ou échapper au pire.

Le don est un acte bénévole, volontaire et anonyme.

Merci pour vos nombreux dons cette année à la collecte de Chabreloche. Mais il est nécessaire de continuer, alors **on compte sur vous pour cette nouvelle année pour faire encore mieux.**



Société de tir

2016, année bien remplie pour la Société de Tir de Chabreloche : nous avons tout d'abord renouvelé notre bureau qui se compose comme suit :



GENEST Sébastien (Président), GROLEZ Nicolas (Vice-Président), GUILHEM Séverine (Trésorière), GOUTTEFANGEAS Alain (Trésorier-Adjoint), TOURBIER Elvina (Secrétaire), PASQUET Céline (Secrétaire -adjointe) et BEGON François (Membre)

Le nouveau bureau tient à remercier l'ancien pour le travail effectué durant les années précédentes.

A l'occasion du 40ème anniversaire du club, nous avons organisé un concours de tir à 10m. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 56 tireurs dans nos murs qui représentaient 10 clubs : ALAT (Roanne), TSB (Brioude), TCC (Châtel-Guyon), TARC (Clermont-Ferrand), CTC (Pont-du-Château), STSM (Savigneux-Montbrison), CSP (Saint-Priest), ASBF (Chamalières), Saint-Eloy-les-Mines et STC (Chabreloche). Le « challenge des Bois Noirs » a été remporté par Roanne, bravo à eux !!!

Le début de saison sportive est bien engagé avec une participation au 9 heures du Puy de Dôme ainsi qu'au challenge de Saint-Eloy les Mines en vue des championnats officiels (Départementaux, Régionaux....). Tout le club encourage l'équipe féminine carabine qui défendra son titre en D1.

Le bureau remercie, l'ensemble des sociétaires qui ont participé aux journées travaux pour l'amélioration de nos infrastructures et de nos équipements (ciblerie 10M vitesse). Remerciement également à la mairie qui a contribué à l'achat des matériaux. Le président tient tout particulièrement à féliciter Alain GOUTTEFANGEAS pour la création et le développement du site internet du club : tirchabreloche.clubeo.com Avis aux curieux !!!



Le bureau adresse toutes ces félicitations à notre président pour son élection au bureau du comité départemental en tant que secrétaire et membre de la commission école de tir.



Club escalade

En vingt-trois ans d'existence, plus de 1000 adhérents, jeunes, ados et adultes, ont déjà foulé le sol du club d'escalade. En passant la porte, que sont-ils venus découvrir ? Grimper au bout d'une corde...., mais pas seulement : une ambiance, créer des liens, des sorties sur les différents rochers de notre région (le rocher Saint-Vincent, le roc de L'Olme), des sorties neige dans le Sancy et les Alpes, des sorties « grandes voies » dans les gorges du Tarn et autres sites tous plus beaux les uns que les autres.

Je tiens également à apporter un point d'honneur à notre école d'escalade qui chaque années nous dévoile de nouvelles et nouveaux « accros » à la grimpe. Jeunes qui ont pu se mesurer à d'autres grimpeurs de leurs catégories lors des différentes manifestations organisées dans le département et aux championnats régionaux qui se sont déroulés cette année à Issoire.

Cette année, pour le plaisir et avec la contribution de tous (adhérents pour la mise en place et parents des enfants pour « les salés et sucrés »), nous avons de nouveau renoué avec le traditionnel rallye d'escalade organisé le 2 avril dernier. Ambiance chaleureuse où 60 grimpeurs de notre département se sont donné rendez-vous pour se lancer à l'assaut de notre petite structure, si différente des autres.

Le podium du rallye de Chabreloche



Une Slackline a vu le jour cette année et prochainement un Pan Gülich va être installé pour le plus grand bonheur de tous. N'hésitez pas à nous rendre visite pour essayer ou tout simplement voir cette activité « grimpe » de plus en plus en « vogue » auprès de la jeunesse.



École les mercredis après midi

Entraînements adultes les lundis,

mercredis et

vendredis de 19H30 à 22H

Pour tous renseignement,

contactez-nous :

cechabreloche@gmail.com



Association des parents d'élèves

Pour notre première réunion en ce début d'année scolaire, nous avons réélu le bureau et quelques changements apparaissent :

Étienne DUBOST et Ludovic SOUBEYRAND restent respectivement président et vice-président de l'association. Le poste de trésorière a lui été attribué à Virginie BOST-GIRAUD, tandis que Noémie FEZAZI devient secrétaire.

L'association compte une douzaine de membres actifs.

Nous avons également fait un bilan de l'année passée, et commencé à organiser les manifestations prochaines. Voici d'ailleurs quelques dates que vous pouvez d'ores et déjà noter :

Dimanche 12 mars 2017 : LOTO

Samedi 18 juin 2017 : FETE DE L'ECOLE

Au bilan de cette année 2015/2016, tout d'abord le traditionnel spectacle de Noël, que nous proposons aux enfants chaque fin d'année ; cette fois-ci, ils ont eu droit à un numéro de cirque, assuré par une troupe pleine d'humour et de vitalité. Le spectacle terminé, les enfants ont pu accueillir le Père Noël et profiter d'un goûter festif. Ils sont repartis pleins de joie et d'étoiles dans les yeux !

L'association des parents d'élèves a contribué, comme chaque année, au financement de certains projets de l'école, grâce aux diverses manifestations qu'elle a organisées.

En particulier le voyage de fin d'année pour les plus grands, qui a eu lieu les 13 et 14 juin derniers en Ardèche : en effet, les élèves de CM2 ont eu l'occasion de visiter *la grotte de Chauvet* à Vallon Pont d'Arc, et de découvrir le lendemain la fameuse « *Ferme aux crocodiles* » de Pierrelatte. Encore de beaux moments pour les enfants, qui en garderont plein de bons souvenirs.

Nous tenons à remercier les enseignants et la mairie pour leurs présence et leurs investissements dans chacun de nos projets.

Merci à vous également sans qui nous ne pourrions pas offrir tout cela à nos élèves.



Société de pêche

Nous avons organisé au mois de mai notre concours de pêche annuel. Malgré un temps frais les pêcheurs ont répondu présents et le repas du midi avec le jambon à la broche a connu une bonne affluence. Le concours a donc été satisfaisant.

Durant la suite de la saison, la fréquentation a été stable malgré l'obligation d'annuler les lâchers de truites de Juillet et Août à cause de la chaleur et du manque d'eau.

L'Accueil de loisirs La Source est aussi venu faire découvrir aux plus jeunes la pêche sur notre étang grâce à des journées d'initiation. Nous espérons que cela suscitera des vocations !

Nous avons aussi effectué un nouveau rempoissonnement de carpes et de tanches à l'automne. Le poisson devrait donc répondre présent en 2017 !

Pour finir cette belle année, nous sommes partis pour une journée conviviale à la découverte de la Côte Roannaise : de ses vignobles en passant par son élevage de bisons.

Nous vous attendons maintenant au mois de mai pour le prochain concours.





Durolle foot

La deuxième saison en Promotion a été la bonne : après un mano à mano avec Livradois-Sud qui avait obtenu le nul (1 – 1) au stade de la Croix-du-Poyet, le tournant du championnat a été la victoire à Marsac (0 – 1) qui nous permettait de reprendre la tête.

Alors que Livradois faisait le nul à Ménétrol et perdait à Puy-Guillaume, Durolle Foot faisait carton plein à Saint-Beauzire (1 – 3) et Ménétrol (2 – 5). Ayant 7 points d'avance, la montée avait été assurée à deux matches de la fin.

Seul point noir : la réserve n'a pu se sauver et se retrouve en D4.

Pour la nouvelle saison en Elite maintenant D1 on peut dire qu'elle n'a perdu aucune pièce maîtresse et que les arrivées et départs se sont équilibrés.

Les effectifs, cette année, de Durolle Foot sont d'une quarantaine de joueurs et d'une quinzaine de dirigeants.

Après neuf journées, l'équipe fanion est première avec 3 points d'avance sur Ennezat et Saint-Babel. Le début de championnat est prometteur, l'ambition de Durolle Foot est donc de jouer les premiers rôles et d'accrocher l'une des deux premières places qui serait synonyme de montée.

Son bureau a été reconduit :

Président : **Marc FAFOURNOUX**

Vice Président : **Michaël DUBOST**

Secrétaire : **David FILLIOT**

Secrétaire-Adjoint : **Gilles SOANEN**

Trésorier : **Alain RIGAUD**

Trésorier-Adjoint : **Cyril BESSERIAT**



Équipe 1



Équipe 2

GROUPEMENT DUROLLE FOOT

Cette année le GROUPEMENT DUROLLE FOOT, c'est près de 150 joueurs qui se répartissent de la façon suivante :

Une équipe de U 17 (responsable : Sofian CHAGID) ; deux équipes de U 15 : Promotion (responsable Arnaud QUINTIN), Critérium (responsables Franck RODDIER , Thierry OJARDIAS) ; deux équipes de U 13 (responsable Franck CHAUX) ; deux équipes de U 11 (responsable David FILLIOT) ; Football animation (responsable Laurent ROGER : 3 équipes U6-U7 et 3 équipes U8-U9.

Les Débutants (U6 U7 U8 U9) s'entraînent aux Sarraix, les matches ont lieu à Chabreloche avec pour responsable Laurent ROGER aidé de Richard BRISSAY. Effectif supérieur à 40, c'est 4 à 5 équipes qui sont engagées chaque samedi de compétition.

Les Poussins (U10 – U11) s'entraînent et jouent à Celles avec pour responsable David FILLIOT. Plus de 15 joueurs, ce sont deux équipes qui sont engagées en championnat.



Les Benjamins (U12 – U13) s'entraînent et jouent à Palladuc. Une équipe en promotion (Franck CHAUX).

Les Minimes (U14 – U15) : Les U15 évoluent en Promotion, ils s'entraînent et jouent à Chabreloche avec pour responsable Arnaud QUINTIN ; les U14 sont en critérium (Franck RODDIER et Thierry OJARDIAS) et jouent à Arconsat.

Les Cadets (U16 – 17 et U18) jouent aux Sarraix avec pour entraîneur Sofian CHAJID.

Le Bureau du GROUPEMENT DUROLLE FOOT se compose de la manière suivante :

Président : DUBOST Michaël

Vice-Présidente : FAYET Fabienne

Secrétaire : SOANEN Gilles

Secrétaire-Adjoint : BRISSAY Richard

Trésorier : RODDIER Daniel

Trésorière-Adjointe : FETU Malika



ESCALE JEUX

NOUVEAU !

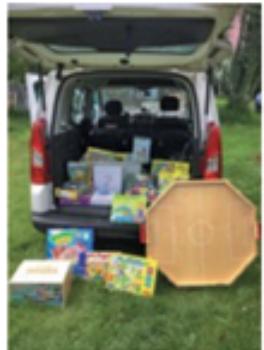


Une ludothèque itinérante « Escale jeux » vient de voir le jour à Chabreloche. Mais qu'est ce que c'est ?

Une ludothèque permet de découvrir des jeux peu communs ou inhabituels pour petits et grands, novices et initiés, des jeux qui à cause de leur coût ou de leur taille ne peuvent être acquis par les familles ou les collectivités.

La ludothèque itinérante se déplace et propose des animations autour des jeux dans les structures qui en font la demande (écoles, bibliothèques, centres de loisirs, crèches, institutions spécialisées, hôpitaux, campings, comités d'entreprise, associations, mairies...) mais aussi chez des particuliers pour des occasions spéciales (anniversaires, mariages ...) Une location est possible pour un week-end ou autre.

Les objectifs de l'association sont donc avant tout de faire découvrir divers jeux mais aussi de favoriser les rencontres, la communication et les échanges culturels entre les différentes générations qui n'auraient peut-être pas lieu dans un autre contexte.



Contacts : 06 68 14 94 41 escale.jeux@gmail.com

Au centre de secours



Avant de vous parler de la vie de la caserne, je voulais remercier en mon nom et celui du corps de sapeurs-pompiers volontaires de Chabreloche toutes les personnes qui chaque année ont la gentillesse de nous accueillir lors du passage de calendriers, mais également pour leur présence à notre journée triples. Un grand merci à vous tous.

Côté caserne l'année 2016 a été un peu difficile en raison d'un manque cruel d'effectif notamment en journée car sur les 14 pompiers que nous sommes aucun ne travaille sur la commune. Toute personne désireuse de nous rejoindre est la bienvenue et peut m'appeler au 06 32 42 70 26 .

Malgré cela , à l'heure où l'on veut fermer nos casernes de proximité pour soi-disant faire des « économies » nous continuerons à porter secours à toute la population de Cha-

breloche et si nécessaire comme les années précédentes aux communes voisines .

Cette année nous sommes heureux d'accueillir Maxime Besnaire qui, après 4 années aux JSP de Viscomtat a rejoint notre centre au 1er octobre . Nous remercions chaleureusement ce jeune pour sa motivation et son engagement . Je tenais également à féliciter le caporal Guillaume Poncet qui a passé 6 samedis en formation pour valider son grade de chef d'équipe.

Notre amicale s'est réunie dernièrement et a décidé de déplacer sa journée triples à partir de 2017. Elle aura lieu **le dimanche 19 février** à la place de la Saint- Jean car de nombreux pompiers ont des enfants en bas âges et souhaiteraient profiter pleinement de ce moment en famille .

Quelques travaux d'embellissement dans les annexes de la caserne sont en cours, je remercie les pompiers qui ont œuvré pendant leurs vacances .

Lieutenant Montagne Gilles



Rétro mobile club



La saison 2016 a commencé début avril pour le traditionnel dégommeage sur nos routes de montagnes thiernoises ainsi que du bassin thiernois. Nous avons déjeuné à la ferme auberge de l'Estre à Sermentizon, où nous avons partagé un excellent repas dans la bonne humeur.

Le week-end du 15 août nous nous sommes retrouvés à Odenas, dans le département du Rhône pour 2 deux jours de balades au milieu des vignes.

De plus, lors de cette saison le club a procédé à quelques expositions :

Fête de la Saint-Jean avec le service d'un apéritif offert par la mairie, brocante à Celles-sur-Durolle.

Tout au long de l'année, le club a participé à de multiples rallyes, concentrations et bourses d'échanges, notamment : la 23ème route des pralines à Randan.

Nous avons organisé un Rallye touristique le 3 Octobre, durant lequel nous avons accueilli une cinquantaine de véhicules. La balade nous a conduits jusqu'au Château des Martinanches, à Saint-Dier d'Auvergne. À la fin du circuit de 130 kms nous avons procédé à la remise des prix suivie du pot de l'amitié offert par la municipalité de Chabreloche. Cette journée s'est déroulée sous un soleil radieux ce qui a ravi nos participants.

Pour l'année 2017, le club va partir en voyage les 3, 4 et 5 Juin en Ardèche.



Contact : Patrice GRANGERODET : Président du Rétro Mobile Club Montsude 63250 CELLES SUR DUROLLE

04.73.94.29.53 retromobileclubchabreloche@gmail.com

L'association **YOGA DU MONTONCEL** affiche une santé florissante, la mise en place d'un cours supplémentaire permet à plus de 90 adhérents de pratiquer le Yoga, les lundis et mardis avec Geneviève GIDEL & les jeudis avec Odile MALVAL .

Chaque semaine, les adhérentes et adhérents se retrouvent dans la salle Jazzy pour réaliser ensemble des postures d'étirements et d'assouplissements, des exercices de respiration et de relaxation sous la direction de leur professeur. Outre le plaisir immédiat de pratiquer en groupe tout en étant attentif à son propre ressenti, chacun peut trouver à travers le Yoga un bien-être physique et mental qui permet d'appréhender la vie avec plus de sérénité.

Nouveau bureau

Présidente : Sylvie DUMOUSSET

Présidente-Adjointe : Joëlle CORROY

Secrétaire : Josy GIRARD

Secrétaire-adjoint : Christian AUSSET

Trésorier : Jean Luc DELMER

Trésorier-Adjoint : Luc RIOT

Contact 06 63 09 67 08



Ordures ménagères collectées le **lundi**

Emballages recyclables collectés **1 vendredi sur 2**

NOUVEAUX
JOURS DE
COLLECTE

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 D Fééri	1 M	1 M	1 S	1 L Fééri	1 J
2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V
3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L Fééri
6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L Fééri	8 J
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V
10 M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V
17 M	17 V	17 V	17 L Fééri	17 M	17 S
18 M	18 S	18 S	18 V	18 J	18 D
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L
20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V
24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J Fééri	25 D
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M
29 D	29 M	29 M	29 S	29 L	29 J
30 L	30 J	30 J	30 D	30 M	30 V
31 M	31 V		31 M		
juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 S	1 M	1 V	1 D	1 M Fééri	1 V
2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S
3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L
5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M
7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V
9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S
10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S Fééri	11 L
12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14 V Fééri	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 S	15 M Fééri	15 V	15 D	15 M	15 V
16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L
19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M
21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L Fééri
26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M
28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 L	31 J		31 M		31 D

INFORMATIONS PRATIQUES



Horaires de collecte : 4h30-22h15 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.



Consignes : merci de sortir votre bac la veille au soir du jour de collecte et de le positionner à son point de présentation, les poignées dirigées vers la chaussée.



Jours fériés : les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la semaine correspondante.



Bac puce ? Votre bac doit être équipé d'une puce électronique pour connaître votre utilisation du service. Dans le cas contraire, merci de contacter le SBA : un bac non équipé de puce électronique ne pourra pas être collecté.



+ d'infos sur la tarification incitative :

04.73.647.444
conseilusager@sba63.fr
www.sba63.fr

facebook



Ordures ménagères collectées le **lundi**



Emballages recyclables collectés **1 jeudi sur 2**

*Collecte exceptionnelle des emballages recyclables pour suivre la transition entre le calendrier 2016 et 2017

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 D Févr	1 M	1 M	1 S	1 L Févr	1 J
2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V
3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D
5 J *Collecte exceptionnelle	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L Févr
6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 V
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L Févr	8 J
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V
10 M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V
17 M	17 V	17 V	17 M	17 S	17 S
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L
20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V
24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J Févr	25 D
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M
29 D		29 M	29 S	29 L	29 J
30 L		30 J	30 D	30 M	30 V
31 M		31 V		31 N	
juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 S	1 M	1 V	1 D	1 M Févr	1 V
2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S
3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L
5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M
7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 S	8 M	8 V	8 D	8 S	8 V
9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S
10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S Févr	11 L
12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14 V Févr	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 S	15 M Févr	15 V	15 D	15 M	15 V
16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L
19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M
21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 S	22 M	22 V	22 D	22 B	22 V
23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M
26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 D
27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M
28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 L	31 J		31 M		31 D

INFORMATIONS PRATIQUES



Horaires de collecte : 4h30-22h15 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.



Consignes : merci de sortir votre bac la veille au soir du jour de collecte et de le positionner à son point de présentation, les poignées dirigées vers la chaussée.



Jours fériés : les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la semaine correspondante.



Bac puce ? Votre bac doit être équipé d'une puce électronique pour connaître votre utilisation du service. Dans le cas contraire, merci de contacter le SBA : un bac non équipé de puce électronique ne pourra pas être collecté.



+ d'infos sur la tarification incitative :

04.73.647.444

conseilusager@sba63.fr

www.sba63.fr

facebook



Pourquoi mes jours de collecte changent-ils ?

Avec l'installation de plus de 300 Points d'Apport Volontaire (colonnes enterrées) dans les centres-bourgs de nombreuses communes, la gestion des déchets est optimisée sur le territoire du SBA.

Grâce aux P.A.V. et aux nouvelles habitudes prises par les usagers, moins de poubelles sont à ramasser.

Les tournées de collecte effectuées par le camion habituel peuvent ainsi être regroupées, d'où des économies importantes et des changements dans vos jours de collecte...

Merci pour votre compréhension.

Pour tout savoir sur le SBA, le tri, la réduction des déchets :

www.sba63.fr



- ▶ Connaitre les horaires d'ouverture des déchèteries,
- ▶ Demander sa carte d'accès aux Points d'Apport Volontaire et aux déchèteries,
- ▶ Situer la colonne à verre ou à textiles la plus proche de chez soi,
- ▶ Bien comprendre les consignes de tri,
- ▶ Adopter les gestes simples pour réduire ses déchets,
- ▶ Tout savoir sur la tarification incitative,
- ▶ Connaitre ses jours de collecte,
- ▶



Gardons le contact !
Pour ne rien manquer
de l'actualité du SBA,
abonnez-vous à la
newsletter !



Saint-Joanis



Richard



Chez Roche-Gouttenoire

Et oui déjà dix ans que nous nous retrouvons habitants de Chez Roche et habitants de Gouttenoire avec toujours autant de plaisir et de bonne humeur. Cette année nous avons dégusté un plat typiquement auvergnat : le RAPOUTET préparé par notre chef-cuisinier Christian. Et maintenant nous voilà repartis pour une nouvelle décennie !





La Saint-Jean
2016

